



## ETRE TUTEUR DE STAGE :

### Pour les élèves aides-soignants ou auxiliaires de puériculture

#### PUBLIC VISE – PRE REQUIS

Aides - soignant(e)s ou auxiliaires de puériculture en situation d'encadrement d'élèves  
Ces personnes auront préalablement été identifiées par les établissements de santé.  
Une expérience professionnelle de 2 ans est souhaitée.

Questionnaire pré - formation permettant aux stagiaires d'identifier leurs représentations de la fonction tutorale.

#### OBJECTIFS GLOBAUX

A l'issue de la formation, les professionnels formés seront en capacité d'assurer les missions et fonctions du tuteur et partager au sein de leur équipe et de l'établissement le projet de tutorat.

Optimiser l'accueil et l'encadrement des élèves afin de leur permettre d'acquérir les compétences professionnelles au sein d'une équipe et partager le projet de tutorat.

#### OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Connaître le référentiel de formation des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture,
- Identifier les changements issus de la réorganisation des cursus de formation aide-soignant et auxiliaires de puériculture
- Identifier et comprendre la mission pédagogique du tuteur de stage et des professionnels de terrain en lien avec le référentiel de formation,
- Acquérir un positionnement pédagogique adapté,
- Développer des outils d'accompagnement,
- Organiser et mettre en œuvre la fonction tutorale au sein de l'unité de soins ou de l'établissement,
- Evaluer les acquisitions de compétences et proposer des axes de progression, en favorisant l'autoévaluation du stagiaire et son implication dans le stage.

#### METHODES PEDAGOGIQUES

- Echanges
- Appports cognitifs
- Analyses de pratique
- Travaux de groupe

## MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- Jeux de rôle (accueil d'un élève, l'évaluation des compétences en fin de stage)
- Quiz final récapitulatif des différentes missions des tuteurs

## L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Cadre de santé formateur exerçant à l'IFSI et en situation d'accompagnement des élèves aides-soignants(e)s et auxiliaires de puériculture.

## EVALUATION DE LA FORMATION

Par le biais d'un questionnaire de satisfaction en ligne (envoyé en fin de formation).

## ORGANISATION

**Dates de la formation : le 30 septembre 2024 et le 9 décembre 2024**

**Durée de la formation : 2 jours de formation en présentiel) soit 14h (9h – 17h)**

Pour un nombre inférieur à 8 personnes, l'institut de formation se réserve le droit d'annuler la formation.

## COUT PEDAGOGIQUE

A titre individuel – 275 € / 2 jours de formation.

Au titre de la formation continue - prise en charge employeur : 381 € / 2 jours de formation.

## MODALITES D'INSCRIPTION

**Date limite d'inscription : le 30 août 2024**

Pour un nombre inférieur à 8 personnes l'institut de formation se réserve le droit d'annuler la formation.

**Fiche d'inscription à envoyer :**

Soit par courrier : IFSI Paris Saint-Joseph – Secrétariat FC - 185 rue Raymond Losserand – 75014 PARIS

Soit par mail : [cchouity@ghpsj.fr](mailto:cchouity@ghpsj.fr)

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation merci de nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires. Contactez : Camélia CHOUIITY [cchouity@ghpsj.fr](mailto:cchouity@ghpsj.fr)